

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



## Compte rendu de la réunion technique du 19 avril 2023 Chantier de la surveillance : le management et l'encadrement.

Le 19 avril 2023, s'est tenue la seconde réunion technique sur le chantier de la surveillance, sous la présidence de M. Dutheil, Directeur Général adjoint.

La lame de fond générée par la remise en cause de l'article 60 du Code des douanes vient impacter directement la nécessaire réflexion sur l'évolution de la branche de la surveillance.

L'administration a identifié et présenté cinq points de réflexion aux organisations syndicales. Les échanges, courtois et respectueux, ont permis de déboucher sur des propositions d'évolution.

### Point 1 - Format, composition et activités des équipes d'encadrement :

- Pas de remise en cause des 4 tailles d'unités. Les unités moyennes représentent 42% des brigades, aujourd'hui.
- Harmoniser les appellations pour CSDS, CSDSA et chef d'unité. *La CFTC souhaite que les appellations « chef d'unité » et « chef d'unité adjoint » soient retenues. La dénomination « commandant de brigade » proposée initialement n'a pas été jugée pertinente.*
- Pas de cumul possible entre spécialiste et fonction d'encadrant. *La CFTC approuve cette proposition pour les nouveaux collègues.*
- Volonté d'une présence accrue sur le terrain de l'équipe encadrante par la réduction drastique des tâches administratives redondantes et la création d'un secrétariat dans chaque unité. *La CFTC s'associe à cette proposition de bon sens pour ne pas couper l'équipe encadrante de la réalité du terrain.*
- Rédiger une note d'organisation interne consultable par tous. *La CFTC n'est pas hostile à cette proposition mais prévient qu'un cadre trop rigide pourrait créer de nouvelles difficultés.*
- Nécessaire polyvalence et autonomie des CSDS et CSDSA au sein d'une unité dont les schémas de travail et la composition devront être repensés. *La CFTC s'associe à cette proposition compte tenu de la flexibilité nécessaire dans la gestion d'une unité et l'adaptation aux courants de fraude.*

À ce stade, et après consultation des syndicats, l'administration ne prévoit pas de quantifier le temps de présence des encadrants sur le terrain par la mise en place d'un indicateur spécifique.

*La CFTC rejette la proposition de création d'une cérémonie de passation et de prise de fonctions à l'instar de nos collègues gendarmes.*

### Point 2 - La sélection et la formation des encadrants :

- Aligner la sélection des candidats au poste d'encadrant pour tous les collègues surveillance ou OP/CO AG et formation identique pour les cat. A et B. *La CFTC est en phase avec cette proposition d'égalité.*
- Proposition par les OS, d'une période d'immersion au sein d'une unité pour les candidats aux fonctions d'encadrant dans les conditions réelles des escouades avant toute validation positive de candidature par l'administration. *La CFTC agréée cette proposition afin d'éviter des erreurs de recrutement ou des déceptions chez les agents recrutés.*

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎ : 01 57 53 29 21  
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



- Progressivité de la prise de fonction dans l'unité et absence de remise en cause du tutorat. *Pour la CFTC ce sont deux mesures de bon sens.*
- Instaurer un cycle de recyclage quinquennal et renforcer la cohésion de l'équipe d'encadrement par des actions de formations managériales. *La CFTC attend de voir les propositions concrètes de l'administration pour émettre un avis.*

La CFTC a rappelé à l'administration, qui se désespère d'un manque de vocation pour ces fonctions, que seuls une revalorisation financière et de meilleurs débouchés en termes de carrière pourraient attirer davantage de candidats. De même, l'administration souhaite engager une réflexion sur ses "erreurs de casting" aux postes d'encadrants qui peuvent avoir de graves répercussions sur les agents et le fonctionnement d'une unité de surveillance. La CFTC souligne cette prise de conscience mais attend des actes forts.

## Point 3 - Moyens, reconnaissance et valorisation des équipes d'encadrement :

- Pour le volet indemnitaire : **Rien de prévu à ce jour !!!** *Pour la CFTC ainsi que pour l'ensemble des OS, il n'est pas envisageable qu'aucune compensation financière supplémentaire ne soit prévue pour les agents concernés (CSDS / CSDSA, CU et chef d'équipe).*
- Pour le volet « parcours professionnel », l'administration souhaite la reconnaissance et la valorisation des fonctions par une plus grande participation aux prises de décisions des agents concernés. *La CFTC émet un avis favorable à cette proposition.*
- Pour le volet « parcours de carrière », l'administration souhaite permettre une évolution du déroulement de carrière indiciaire et un débouché supplémentaire dans la branche surveillance en créant un emploi de chef de service de la surveillance dans les très grandes unités, pour les agents de catégorie A. *Pour la CFTC cette proposition va dans le bon sens, les agents de catégorie A étant souvent bloqués dans leur évolution de carrière, s'ils souhaitent rester en surveillance.*
- Idée de création d'un séminaire annuel pour les encadrants. *La CFTC ne peut qu'encourager l'échange et le partage des expériences professionnelles mais se questionne sur le ratio bénéfice/coût d'une telle mesure.*

## Point 4 - Les chefs d'équipe :

- L'administration propose une désignation par le DR des chefs d'équipes dans les unités en priorisant les CP. *La CFTC pense que le CSDS plus proche des agents de son unité est certainement le plus apte à désigner les chefs d'équipes. Pour la CFTC un cadre trop contraint pourrait empêcher certains collègues C2 ou C1 d'être chef d'équipe et créer des frustrations à plus ou moins long terme.*
- Proposition est faite d'intégrer le stage de chef d'équipe dans la formation initiale. *Pour la CFTC cette proposition va dans le bon sens.*
- Faire participer davantage aux réunions spécifiques les chefs d'équipes. *Pour la CFTC cette proposition est aussi de bon sens.*

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎: 01 57 53 29 21  
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les agents de catégorie C sont de plus en plus souvent amenés, en fonction de la taille de l'unité ou sur des périodes de congés, à occuper les fonctions de chef d'équipe sans que soit récompensé leur investissement. La CFTC souhaite donc :

- Une formation qualifiante et une reconnaissance indemnitaire pour tous les agents amenés à être chef d'équipe. La CFTC demande une indemnisation de 15 euros par vacation pour le chef d'équipe (intégré automatiquement par l'application Matthieu) quand d'autres OS ont suggéré un déplafonnement de la NBI ou une gratification horaire pour le chef d'équipe.
- La reconnaissance des capacités d'encadrement des agents de catégorie C, régulièrement chefs d'équipes, et donc leur possible accession à la catégorie B.

## Point 5 : Restauration d'un esprit de corps et de cohésion :

- L'administration souhaite développer lors de la formation initiale l'esprit de corps et les valeurs du collectif en adoptant une uniformité vestimentaire, insistant sur les valeurs de la douane et en instaurant un rituel de cérémonie. *Pour la CFTC le constat est sans appel. Cette perte de repère est en grande partie le résultat de la politique de l'administration. L'abandon de la fourniture des tenues de cérémonie à chaque élève, l'empêchement fait aux agents de participer aux cérémonies officielles, souvent jugées inutiles, coûteuses et se déroulant sur un jour férié ont participé à l'éloignement des services de la surveillance d'avec les autres services de l'Etat.*

- L'administration souhaite la création d'un séminaire annuel pour les agents de la surveillance. *La CFTC valide cette proposition de réunion annuelle pour permettre l'échange au sein d'une même direction comme cela était régulièrement fait par le passé dans de nombreuses directions.*

- Le renforcement de la convivialité par la création d'une journée de cohésion dont le format reste à définir. *La CFTC réserve son avis sur cette proposition dont les contours sont encore flous.*

- Renforcement des moments de convivialités au sein des services. *Pour la CFTC ce qui était naturel par le passé dans les unités de surveillance devient une recommandation de l'administration !!! La bonne santé d'un service repose sur la cohésion d'un groupe et l'animation bienveillante de son chef. Faudrait-il en arriver à prévoir des modules barbecue dans le cadre de la formation initiale ?*

- La pratique du sport. *La CFTC ne souhaite pas qu'elle soit rendue obligatoire. Si elle devait l'être la CFTC demande à ce que la pratique sportive soit sur temps de service et en groupe.*

*Cette réunion technique confirme clairement que le chantier complexe de la surveillance est une réalité et non un simple dépoussiérage. La CFTC et ses représentants restent ouverts aux propositions d'évolution mais l'administration devra obligatoirement prévoir une enveloppe financière supplémentaire dans le cadre de ces mesures de reconnaissance des savoirs et des compétences. La CFTC reste à l'écoute de vos propositions ou remarques.*

CFTC-Douanes :  
*Sur un autre ton.*